

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2012

**REPRÉSENTATION COMMUNALE DANS LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET
D'AGGLOMÉRATION - (N° 490)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 3

présenté par
Mme Nieson

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 4, insérer l'alinéa suivant :

« 4° À la seconde phrase du premier alinéa du VII, les mots : « prévus au IV » sont remplacés par les mots : « prévues au I » ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.